

RÈGLES DE CONDUITE EN AUTOBUS SCOLAIRE, message de la régisseuse :

Chers parents, le transport scolaire est mis à la disposition des élèves pour assurer leurs déplacements vers l'école dans le respect et de façon sécuritaire. Les principales informations relativement à son bon déroulement sont expliquées ci-dessous. Nous vous invitons à en prendre connaissance avec votre enfant, parce que la sécurité, c'est une affaire d'équipe!

1- À l'arrêt

- Je me rends au point d'arrêt 10 minutes avant l'heure déterminée par le service du transport scolaire.
- Je suis convenablement vêtu par température froide ou pluvieuse.
- S'il n'y a pas de trottoir, je marche du côté gauche de la rue, face à la circulation et sur l'accotement.
- J'attends l'autobus en bordure de la rue, je respecte les propriétés privées et je ne bouscule pas les autres.
- En lançant des boules de neige ou tout autre objet, je menace la sécurité des autres élèves.
- Je retourne à la maison si l'autobus est très en retard (30 minutes).

2- À l'embarquement

- Je ne cours jamais à la rencontre de l'autobus.
- Je m'éloigne suffisamment de l'autobus pour être bien vu du conducteur.
- Je n'oublie pas de regarder à gauche et à droite et j'attends le signal du conducteur pour traverser la rue.
- J'attends que l'autobus soit complètement arrêté avant de m'en approcher et d'y monter.
- Je ne bouscule pas les autres et je laisse d'abord monter les plus jeunes et je les aide au besoin.
- Je prends garde lorsque je monte dans l'autobus, surtout l'hiver.
- Je me rends immédiatement à mon siège.

3- Durant le trajet

- J'écoute et je respecte les consignes ou directives du conducteur, sans argumenter.
- Je demeure assis et je reste à ma place.
- Je garde l'allée de l'autobus libre.
- J'ouvre les fenêtres après avoir obtenu l'autorisation du conducteur.
- Je m'abstiens de lancer des objets dans ou hors de l'autobus.
- Je garde la tête, les bras et les mains dans l'autobus.
- Je m'abstiens de manger, boire ou fumer.
- Je parle à voix basse, sans sacres, menaces ou insultes.
- Je suis respectueux avec les autres passagers, je m'abstiens de pousser, de me tirer ou de me battre.
- J'évite de causer des dommages à l'autobus et je le garde propre.
- Je m'adresse au conducteur seulement en cas d'urgence, pour ne pas le déranger ou le distraire.
- En cas de panne ou d'accident, je suis les instructions du conducteur pour ne pas aggraver la situation.

4- Au débarquement

- Je me lève seulement lorsque le véhicule est complètement arrêté.
- Je descends sans bousculer les autres.
- Je m'éloigne suffisamment de l'autobus pour être bien vu du conducteur (je compte 10 grands pas de géant).
- J'attends le signal du conducteur avant de passer devant l'autobus, je ne passe jamais derrière l'autobus.
- Je regarde dans les deux sens avant de traverser la rue.

5- Équipements dans l'autobus

- Il est permis de transporter des objets qui sont de taille à être tenus sécuritairement sur les genoux. Les patins et les autres objets de petite taille doivent cependant être emballés, en tout temps, dans un contenant adéquat (ex : sac de toile ou boîte de carton).
- Les instruments de musique, de 110 centimètres (43 pouces) et moins avec l'étui, identifiés par la commission scolaire, sont autorisés lors du transport, matin et soir. Pour les guitares, l'étui mou est requis.
- Tous les objets qui ne répondent pas aux conditions ci-dessus mentionnées (ex. : skis et bâtons de ski, raquettes, balais, crosses, pelles, toboggans, traîneaux, bâtons et sacs de hockey) ne sont pas autorisés lors du transport, matin et soir. Exceptionnellement, les planches à roulettes sont admises, mais doivent être obligatoirement dans un sac fermé.
- Les animaux sont prohibés.

6- Mesures disciplinaires

- Si je n'observe pas ces règles de conduite, le conducteur fera un rapport disciplinaire. La commission scolaire avisera mes parents et la direction de l'école de mon comportement, et ceci pourra entraîner une suspension plus ou moins longue du transport scolaire.